

CLARTÉ

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

JUILLET-AOÛT 2023



LES BONNES PRATIQUES DE L'URBANISME



www.saintpierredescorps.fr

XLART

Du 16 au 18 juin, plus de 6 000 visiteurs ont foulé les serres municipales de la Morinerie pour découvrir les œuvres format XXL de 56 artistes. Un lieu d'exposition atypique pour des réalisations dont la grandeur l'est tout autant !

Durant ces trois jours, les enfants ont bénéficié d'un atelier de création artistique et d'une initiation au street-art. Des artistes ont aussi réalisé des performances en live et juste en face, une partie des 170 artistes des Ateliers de la Morinerie ouvraient également leurs portes au public.

Dimanche soir, les familles étaient attendues au stade Camélinat pour une fin de week-end musicale avec le groupe corpopétrussien Radio Byzance. Le traditionnel feu d'artifice a clôturé en beauté la manifestation.

Un grand merci à l'association XLArt et aux agents municipaux de tous les services qui ont œuvré ensemble pour faire de cet événement une vraie réussite. ■







18



24



22



28

SOMMAIRE

ÉDITO	5
MUR D'IMAGES	6 à 9
UN MOIS DANS LA VILLE	10 à 15
TRAVAUX	16-17
LES ASSOCIATIONS	18, 20 & 21
• Association culturelle : ErtaËht	
• Association sportive : USSP natation	
• Association de solidarité : Le chat provincial	
PORTRAIT D'ARTISTE	19
" Mouton Noire "	
PORTRAIT D'HABITANTE	22-23
Nicole Blessing	
DOSSIER	24 à 26
Les bonnes pratiques de l'urbanisme	
DU CÔTÉ DES COMMERCES	27
Le Jéricho	
UNE JOURNÉE AVEC...	28
L'accueil de la mairie	
BRÈVES DE MÉTRO	29
CONSEIL MUNICIPAL	30-31
LIBRE EXPRESSION	32-33
CÔTÉ CULTURE	34-35
AGENDA	36-37
ENVIRONNEMENT, CONSEILS	38
BLOC-NOTES	39

- Bimestriel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
- Juillet-Août 2023 n° 416
- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux et Jules Brossillon
- Création : Cerize Rouge
- Crédit photos : service communication, Canva, ertaËht, école élémentaire Marceau-Courier, école maternelle Jacques-Prévert, Chat provincial, Le Jéricho.
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 400 exemplaires
- Dépôt légal : juin 2023
- ISSN n°1257-5216

ÉDITO



L'été est enfin là. Il est temps de rompre avec le rythme du quotidien, d'oublier le temps de quelques heures ou de quelques jours et de se ressourcer.

C'est aussi le moment de découvrir et de vivre autrement la commune, avec un programme d'activités estivales que Clarté vous dévoile, et il y en aura pour toutes les envies, avec une pensée particulière pour les jeunes et pour tous les animateurs qui les accompagneront cet été à vivre des moments à part, à travers des activités, des sorties et des départs en vacances. Un grand merci aux équipes du SMJ (service municipal jeunesse), du service de la vie des quartiers et du service enfance avec les centres de loisirs pour tout ce travail de préparation depuis des mois !

Partir serein en vacances est aussi essentiel. Notre police municipale se mobilisera aussi pour vous, grâce à l'opération tranquillité vacances, un service gratuit de sécurisation de votre domicile. Il est d'ailleurs encore temps de vous inscrire. Les démarches vous sont détaillées dans ce numéro.

La saison estivale peut être aussi un moment propice pour entreprendre des travaux de rénovation dans votre habitation, voire même d'envisager un projet de construction. Toutefois, il y a des règles à ne pas manquer, et que vous pourrez découvrir dans le dossier Clarté dédié aux bonnes pratiques d'urbanisme.

Nous savons également que cette période estivale s'annonce difficile en termes de ressource et de partage de l'eau. Il est indispensable pour la ville d'appeler tous les Corpopétrussiens à une gestion raisonnée de cette ressource dont nous disposons. C'est pourquoi, nous avons souhaité que Clarté vous éclaire sur les bons gestes à adopter pour rendre possible cet engagement collectif. L'eau est une ressource précieuse que nous devons préserver et protéger.

Votre santé est aussi précieuse. Jusqu'au 17 juillet, sachez qu'une grande enquête est lancée sur notre commune par Tours Métropole Val-de-Loire, en collaboration avec l'Agence régionale de santé Centre Val-de-Loire. L'avis de chacune et chacun est essentiel pour apporter des solutions fiables et adaptées à vos besoins. La ville est engagée dans cette démarche et compte sur votre pleine participation.

J'aurai tant encore à vous partager ! De grands projets voient le jour, avec des événements marquants en juin, tels que XL ART aux serres municipales avec plus de 6 000 visiteurs, la fête municipale de l'enfance, l'inauguration de l'extension de la crèche municipale Pataploum, le nouveau city stade, le chantier d'agrandissement de l'école Henri-Wallon, le plan sécur'école, la rénovation du centre municipal de santé ou encore la création d'un club entreprises pour l'emploi et l'insertion...

Il nous a fallu deux ans pour redresser les finances catastrophiques de la ville. Sans cette bonne gestion, il nous aurait été impossible d'engager toutes ces réalisations et d'envisager l'avenir. À mi-mandat, je vous l'affirme, Saint-Pierre-des-Corps est une ville qui se réalise. Il est aussi légitime de vous présenter ce pour quoi nous avons été élus à savoir la mise en œuvre concrète de nos engagements.

D'ici là, mon équipe et moi-même vous souhaitons un très bel été, avec une pensée particulière pour tous ceux qui ne peuvent profiter de moments de repos et d'évasion estivale. ■

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps
Vice-président de la Métropole

MUR D'IMAGES



MARIANNE JAMES

Le centre culturel affichait salle comble ce vendredi 21 avril lors de la venue de Marianne James ! La jurée de " La France a un incroyable talent " a transmis au public son amour pour la musique et le chant. ■



CLUB ENTREPRISES

Jeudi 4 mai, Emmanuel François et Alain Delanchy, adjoint en charge du dynamisme économique, ont convié dans la salle de la Médaille les entrepreneurs du territoire au lancement du " club entreprises ". Ce projet a pour objectif de rassembler les acteurs du tissu économique local ; les accompagner dans leurs ambitions, les mettre en lien avec les demandeurs d'emploi de la commune, etc. ■

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Élus, associations d'anciens combattants et habitants ont célébré la 78^{ème} commémoration du 8 mai, marquant la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des gerbes ont d'abord été déposées au monument de la Résistance situé carrefour Jean-Moulin, puis la commémoration s'est poursuivie devant le monument aux morts 1939-1945 près de la mairie en présence des jeunes élus du Conseil municipal des enfants et aux sons des musiques jouées par l'harmonie municipale. ■



UNE SANTÉ OLYMPIQUE AVEC NELSON MONFORT

Mardi 9 mai, la ville recevait dans la salle des fêtes la Mutuelle MGC pour son événement sportif " *Une santé olympique* " ! La journée a été rythmée par plusieurs temps forts : prise de parole d'Emmanuel François, suivie d'une interview du journaliste sportif Nelson Monfort (15 jeux olympiques au compteur), rencontre avec des sportifs de haut niveau (dont des participants aux prochains JO de Paris 2024) et ateliers sport et santé pour le public. ■



JOHAN DE MEIJ EN CONCERT

Plus de 700 spectateurs et une centaine de musiciens étaient réunis pour le concert exceptionnel du compositeur et chef d'orchestre néerlandais Johan de Meij le dimanche 14 mai à la salle des fêtes ! Sa plus célèbre composition est la symphonie *Le Seigneur des Anneaux* inspirée du roman du même nom de J. R. R. Tolkien. Le maestro dirigeait l'orchestre d'harmonie de la ville de Tours et le Brass Band Exo Brass. ■



CAFÉS AVEC LES ÉLUS ET LA POLICE MUNICIPALE

Élus et policiers municipaux sont allés à la rencontre des habitants en mai et juin sur le marché place Maurice-Thorez. Objectif ? Échanger avec vous sur différentes thématiques : réhabilitation du Magasin général, végétalisation de la place de la Médaille, aménagement des cours d'écoles des maternelles Stalingrad et République, sécurité et prévention, ou bien encore l'opération « Tranquillité vacances ». ■





INAUGURATION DE PATAPLOUM

Samedi 27 mai, le multi-accueil Pataploum situé 16 rue Pierre-Brossolette a été inauguré suite aux travaux d'extension permettant d'améliorer l'accueil et le confort des enfants ainsi que du personnel. Éloïse Drapeau, adjointe au maire en charge de la petite enfance précise : « *La petite enfance constitue une priorité pour notre territoire. Avec le soutien financier de la CAF, le multi-accueil Pataploum bénéficie d'un nouvel aménagement intérieur ainsi que d'une restauration adaptée et locale. Le lieu compte désormais trente-six places soit dix places supplémentaires et aussi la création de trois espaces : un pour les bébés, un pour les petits et un pour les moyens, ainsi qu'un nouveau dortoir.* » ■



LA JEUNESSE EN FÊTE !

Samedi 10 juin en matinée, les services enfance et jeunesse organisaient l'événement " *Ensemble, fête vos jeux* " devant la mairie, la salle des fêtes et dans le passage Chabrier. L'événement a remporté un franc succès ! Les familles sont venues nombreuses jouer et échanger avec les animateurs. Jeux de bois, chorale, théâtre d'impro, origami, catapulte, fabrication de moulins à vent... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. ■

UN MOIS DANS LA VILLE



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS DE MALAISE, CONTACTEZ LE 15

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous inscrire sur le registre de la ville en contactant le Centre communal d'action sociale (CCAS) au 02 47 63 43 27.

SÉCHERESSE : ADOPTONS LES BONS GESTES POUR PRÉSERVER L'EAU !

Depuis le mois de mars, le département d'Indre-et-Loire est placé en vigilance sécheresse. L'eau est une ressource précieuse, adoptons les bons gestes au quotidien pour mieux la préserver :

- vérifier régulièrement votre compteur d'eau et réparer les fuites,
- éviter de laisser couler l'eau en fermant bien vos robinets,
- installer des régulateurs de débit pour les robinets, la chasse d'eau, la douche,
- utiliser les appareils de lavage (lave-linge et lave-vaisselle) lorsqu'ils sont pleins,
- prendre une douche à la place d'un bain,
- installer un récupérateur d'eau dans votre jardin pour arroser vos plantes,
- arroser votre jardin au lever du jour ou à la tombée de la nuit pour réduire l'évaporation,
- éviter de nettoyer votre façade, toiture, terrasse et voiture. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations se tiendra le samedi 9 septembre de 11h à 18h au stade Camélinat. Présence des associations et des services municipaux pour répondre à vos questions et vous inscrire aux activités. Animations et restauration sur place. ■

> Détail du programme sur www.saintpierredescorps.fr



STOP AU GAZ HILARANT

Depuis le 26 mai 2023, un arrêté (n°2023/33) est mis en place sur la commune afin d'interdire la vente aux mineurs de cartouches de gaz de protoxyde d'azote dans les commerces, ainsi que l'interdiction de consommer ces cartouches sur la voie publique. « Nous constatons depuis plusieurs semaines une augmentation significative du nombre de bonbonnes de gaz qui sont laissées à l'abandon dans les rues de la ville. Tous les quartiers sont touchés : stade Camélinat, vieux Saint-Pierre, centre-ville, etc. Le phénomène prend de l'ampleur et il était donc important d'agir pour nos concitoyens » alerte Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps.



Les bonbonnes de gaz ramassées sur la ville

En six mois, le service propreté urbaine a ramassé plus de 250 bonbonnes. Pour faire face à ce fléau, des actions de sensibilisation vont être mises en place par les policiers municipaux et le centre municipal de santé. De plus, une campagne d'affichage est diffusée pendant l'été. « Il est important d'avertir les habitants sur les risques du protoxyde de carbone, qu'on appelle aussi " gaz hilarant ". Une fois inhalé, les personnes ne sont plus maîtresses d'elles-mêmes. C'est à la fois dangereux pour soi, comme pour les autres. La consommation de ce gaz peut provoquer des pertes de connaissance et de réflexes, l'altération de la mémoire, des troubles de l'humeur, tout comme entraîner le décès. Le centre municipal de santé interviendra dès la rentrée dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes et leurs parents à ce phénomène. Les policiers municipaux participeront également à cette mission en échangeant avec la population tout l'été » souligne monsieur le maire. ■

> Le non-respect de l'arrêté pourra être sanctionné d'une amende de seconde classe de 150€ pour les mineurs achetant ou consommant des cartouches de protoxyde de carbone. Quant aux commerçants qui vendraient des cartouches aux mineurs, c'est une amende de 3 750€ qui leur sera adressée.



BUDGET PARTICIPATIF

Saint-Pierre-des-Corps a lancé son premier budget participatif en mars ! Il permet aux habitants et aux acteurs locaux de proposer, à titre individuel ou collectif, une idée pour améliorer leur cadre de vie, renforcer la solidarité, développer la vie culturelle, etc.

« Conformément à nos engagements de campagne, nous avons lancé depuis mars la première édition du budget participatif. Nous entrons dans la deuxième phase du calendrier. Une cinquantaine de projets ont été déposés dans les urnes ou transmis par mail. C'est une vraie réussite ! Les habitants, associations et autres acteurs du territoire se sont saisis de cette opportunité pour exprimer leurs souhaits pour la ville. Depuis début juin et jusqu'au mois de septembre, les services municipaux travaillent ensemble pour analyser les idées des porteurs de projets et déterminer leur faisabilité technique, juridique et financière. En octobre, les projets seront soumis aux votes afin de désigner les premières réalisations. Un nombre important d'habitants s'implique dans les choix de financement de nos projets collectifs. Le lancement de cette première édition est un vrai succès » se réjouit Amin Brimou, adjoint de la démocratie participative de proximité. ■

> Suivez l'évolution du budget participatif sur le site internet de la ville - www.saintpierredescorps.fr - rubrique Budget participatif

L'ÉTÉ AU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE !

Pour cet été, le service municipal de la jeunesse (SMJ), en coopération avec le service vie des quartiers, proposera, dans les quartiers, de multiples activités aux jeunes :

Au programme :

- **Espace de rencontre pour les jeunes** (Maison de l'Aubrière, du lundi au vendredi de 14h à 17h, accueil libre et gratuit) : espace détente, jeux, ateliers créatifs, culturel et manuel, animations en matinée ou en soirée dans le quartier.
- **Sorties extérieures** : canoë, bord de mer, culturelles, etc.
- **Séjour en bord de mer sur la côte sud** : du 8 au 15 juillet à Argelès-sur-Mer dans le département des Pyrénées-Orientales.
- **Séjour en bord de mer sur la côte ouest** : du 24 au 28 juillet à Ploemeur dans le département du Morbihan.
- **Séjour à la campagne** : du 7 au 11 août à Châtelus-le-Marcheix dans le département de la Creuse.
- **Séjour en bord de mer sur la côte sud-ouest** : du 21 au 25 août à Jard-sur-Mer dans le département de la Vendée. ■

> **SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE à la Maison de l'Aubrière. Plus d'informations au 02 47 63 44 60 ou à smj@mairiespdc.fr**



ACCUEILS PETITE ENFANCE

Vous cherchez une structure pour accueillir votre enfant de 0 à 3 ans ? Plusieurs modes de gardes existent sur la ville :

Crèches municipales :

- Multi-accueil Pataploum (16 rue Pierre-Brossolette) : 35 places. Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.
- Multi-accueil Farandole (98 rue de l'Eridence) : 30 places (mais uniquement 15 places sur le temps du repas). Du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Micro-crèche Maison-Durand (185 avenue Stalingrad) : 10 places maximum. Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour toutes les crèches municipales, contactez le service petite enfance au 02 47 63 43 68. Accueil du service à l'Espace famille, 38 avenue de la République, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Fermé au public le jeudi après-midi.

Relais petite-enfance / Assistantes maternelles :

Le relais petite enfance est ouvert du lundi au vendredi. Le matin, il reçoit les assistantes maternelles et gardes à domicile pour des temps d'ateliers collectifs avec les enfants. L'après-midi, la responsable du relais vous accueille sur rendez-vous pour la préinscription de votre enfant vers les crèches municipales ou pour vous accompagner dans la recherche d'une assistante maternelle indépendante (98 assistantes recensées sur

la commune en avril 2023, elles offrent plus de 290 places d'accueil). La responsable répond aussi à vos questions sur les contrats de travail, relations avec votre assistante maternelle, la parentalité, etc. Espace famille, sur rendez-vous pris au guichet ou par téléphone au 02 47 63 43 68.

Structures privées :

- Méli-Mélo (avenue Jean-Bonin) : 12 places. Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45. Contact : 09 67 56 08 73 et ladifferenceestbelle@yahoo.com
- La Kaz à Ti'Moun (216 rue Honoré-de-Balzac) : 12 places. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Contact : 07 69 02 26 30 et ladifferenceestbelle@yahoo.com
- La p'tite Troupe (110 avenue Jacques-Duclos) : 12 places. Du lundi au samedi de 7h à 19h. Contact : 06 81 34 91 63 et contact@laptitetroupe.com ■



REJOIGNEZ LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS !

Vous avez entre 12-18 ans et vous souhaitez devenir sapeur-pompier plus tard ? Participez aux tests de sélection pour devenir jeune sapeur-pompier à la caserne de Saint-Pierre-des-Corps. Être jeune sapeur-pompier permet d'apprendre les techniques de lutte contre l'incendie ainsi que les gestes de premiers secours, découvrir le matériel, participer à des manœuvres et à des cérémonies, faire du sport (notamment en compétition), se dépasser, évoluer au sein d'une équipe et partager des valeurs de solidarité et de civisme ! Plus d'informations auprès de Gaël Tanchoux au 02 47 44 80 52 et sectionjsp.spc@gmail.com ■



> Dépôt des candidatures : jusqu'au 20 août / Test de sélection : 26 août / Début des cours : 2 septembre

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant votre absence, la police municipale surveille votre domicile grâce à l'opération " tranquillité vacances ". Ce service est proposé gratuitement toute l'année à la population. Les agents de la police municipale effectuent des visites régulières au domicile de l'habitant pour vérifier que tout est en ordre à l'extérieur de l'habitation. À l'issue de chaque intervention, un avis de passage est déposé dans la boîte aux lettres du domicile mentionnant l'heure et la date de visite. Pour bénéficier du dispositif cet été, téléchargez la fiche d'inscription sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - ou retirez le document à l'accueil de la mairie. Une fois la fiche remplie (identification du demandeur, information sur le domicile, coordonnées d'une personne à contacter en cas d'anomalie, etc.), celle-ci est à remettre en mairie ou à transférer par mail à policemunicipale@mairiespdc.fr une semaine avant votre départ. ■ **> POLICE MUNICIPALE : 02 47 63 43 43**

DES ÉLÈVES ERASMUS+ AU COLLÈGE JACQUES-DECOUR

Dix élèves du collège Jacques-Decour ont participé cette année au projet Erasmus+. Ils se sont rendus dans un collège espagnol de la région des Asturies, au nord-ouest de l'Espagne, avant d'accueillir leurs correspondants en mai.

Entièrement financé par l'Europe, le programme Erasmus+ est une chance de voyager, pour certains pour la première fois, en dehors de la France. Ils ont découvert la culture espagnole et vécu la citoyenneté européenne durant cet échange.

Vendredi 12 mai, les élèves et leurs correspondants espagnols ont été reçus dans la salle des mariages pour la remise de l'attestation Erasmus+. ■



AVENTURES EN CUISINE

L'association Cité Livres, créée en septembre 2020, a sorti son premier livre le jeudi 11 mai ! La thématique de la cuisine a été choisie pour ce premier opus. Les membres de l'association se sont associés à des élèves de l'école Henri-Wallon, à un groupe de femmes participant aux activités du service vie des quartiers, de l'illustratrice Julia Chausson, et les recettes des habitants, pour créer 77 pages de régal. Au total, ce sont 31 délicieuses recettes multiculturelles, illustrées par les élèves, qui vous donneront envie de cuisiner. ■

**> Livres en vente auprès de l'association.
Contact de Cité Livres : mbe1n95@gmail.com**



CIEL, MON BOULANGER EST FERMÉ CET ÉTÉ !

- **Boulangerie Berthon (centre commercial de la Rabaterie) :**
du dimanche 9 juillet au dimanche 30 juillet inclus
- **Boulangerie Château (221 rue Honoré-de-Balzac) :**
du mardi 11 juillet au mardi 1^{er} août inclus
- **Boulangerie Vandepuy (10 rue Ethel-et-Julius-Rosenberg) :**
du dimanche 30 juillet au lundi 28 août inclus
- **Boulangerie La Rabaterie (27bis rue de la Rabaterie) :**
du lundi 31 juillet au vendredi 11 août
- **Mémé la boulange (26 rue Paul-Vaillant-Couturier) :**
du mardi 1^{er} août au mardi 22 août inclus
- **Boulangerie Belliard la Loco (25 boulevard des Déportés) :**
du lundi 7 août au dimanche 3 septembre inclus
- **Boulangerie Les douces merveilles (76 avenue de la République) :**
du jeudi 17 août au jeudi 7 septembre inclus
- **Boulangerie Chartier (88 avenue de la République) :**
informations non communiquées ■



INITIATIVES DES ÉCOLES

École élémentaire Marceau-Courier

Jeudi 11 mai à 16h30 dans la cour de l'école élémentaire Marceau-Courier, deux classes de l'école ont donné un spectacle de Batucada. La Batucada est une formation musicale de percussions brésiliennes qui sont jouées pendant le célèbre carnaval de Rio. La classe de CE2 de Mme Beaurepere-Millot et la classe de CM1-CM2 de Mme Joulin ont travaillé l'agogo, le surdo, le tambourim, le chocalho et la caisse claire pendant sept séances. C'est l'intervenant musicien, Olivier Plouchard, spécialiste des percussions brésiliennes, qui est venu faire travailler les élèves. Il utilise un « repique » (un tambour) pour poser les questions et les autres instruments lui répondent. Les élèves et les parents ont été surpris et contents du résultat. ■



École maternelle Jacques-Prévert

Jeudi 1^{er} juin, les élèves de la classe de TPS/PS de Mme Huet de l'école maternelle Jacques-Prévert ont bénéficié de la mise en scène de l'album *La coccinelle de Saïdou*, par Koro, danseuse du Mali de la Compagnie Terre Rouge. Au cours de ce spectacle, les enfants ont pu aussi s'initier au kalimba (instrument de musique originaire d'Afrique). La classe remercie la municipalité d'avoir financé ce projet de fin d'année scolaire. ■

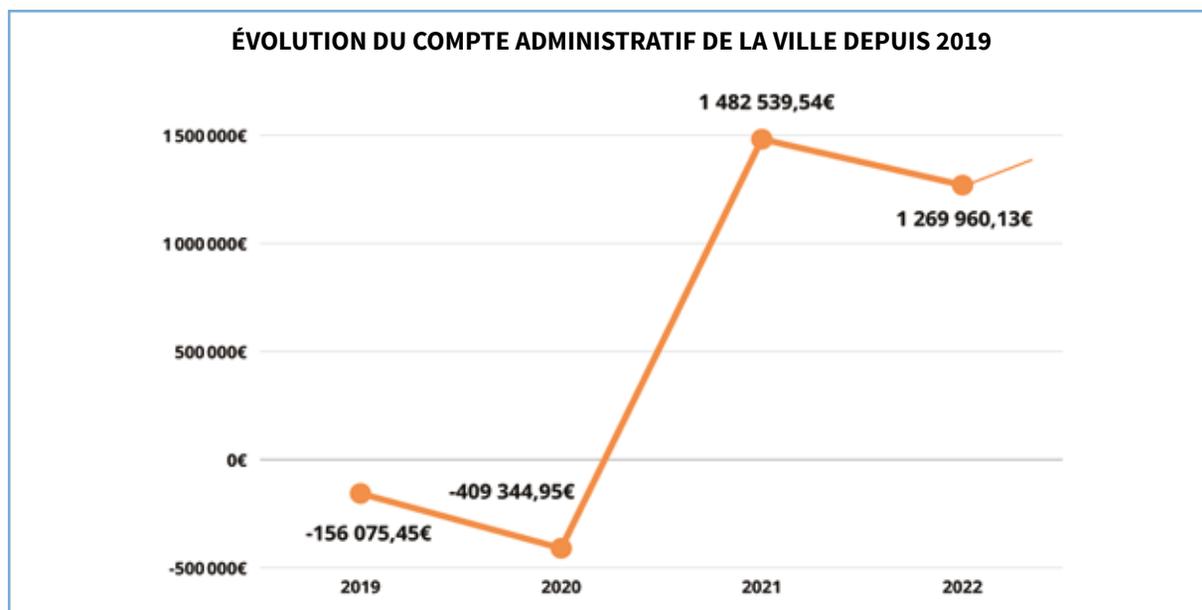


LES FINANCES DE LA VILLE

→ Budget municipal = Prévisions

→ Compte administratif = Bilan financier des recettes et dépenses d'une année comptable

Ce bilan annuel, tout à fait objectif et factuel, est voté par le conseil municipal, vérifié et validé par les services de la Direction générale des Finances Publiques. Pour l'année 2019, celui-ci a été approuvé lors du dernier mandat par l'équipe qui nous a précédés.



Malgré un emprunt de 1,6 millions d'euros, la ville était en déficit au 31 décembre 2019 de - 156 075,45 €.

Pour 2020, en pleine crise Covid, on constate que de nombreuses recettes ont été manquantes pour la ville et que de nombreuses dépenses d'investissement n'ont pu être menées. Cependant, un nouvel emprunt, s'ajoutant donc à celui indiqué ci-dessus, de 1,2 millions d'euros a été souscrit. Cela n'a pas empêché la ville d'afficher un nouveau déficit, plus grand encore, de - 409 344,95 €.

En fin d'année 2021, après conseil pris auprès de la Chambre régionale des comptes, le bilan comptable a pu réaliser un excédent dépassant les 1,4 millions d'euros. L'augmentation des impôts, notamment de la taxe foncière a, en partie, contribué à ce résultat. Une fois les éléments remis dans leur contexte, on comprend que l'équipe municipale ne pouvait envisager les choses autrement.

En 2022, le résultat est à nouveau excédentaire de 1,2 millions d'euros. La baisse constatée entre 2021 et 2022 vient principalement de la hausse des énergies et de la revalorisation des salaires des fonctionnaires demandée par l'État au regard de l'inflation qui nous touche tous.

Les donneurs de leçon sur une éventuelle mauvaise gestion devraient balayer devant leur porte et travailler dans un climat constructif plutôt que délétère. Deux ans de bonne gestion à redresser des finances publiques catastrophiques depuis des décennies, ainsi que la baisse de la dette de 19 à 13 millions d'euros, ne sont pas dans notre définition de l'attentisme. Il fallait agir et c'est bien dans ce sens que des informations seront faites après l'été sur les grands projets.

Sans l'action de l'équipe municipale, il n'aurait été désormais plus possible d'investir sur la voirie, les réseaux, les

écoles, les espaces publics, la rénovation de la Rabaterie ou celle du cœur de ville.

Comment a-t-on pu dire que les travaux de la rue Marcel-Cachin étaient prêts à être engagés en 2019 – 2020 avec un budget prévisionnel, à la charge de la ville, de 1,8 millions d'euros. Ce budget est en réalité de 4,5 millions d'euros. Les travaux de gestion des eaux pluviales n'avaient pas été pris en compte sur la précédente mandature. Comme vous prouve l'évolution des finances de la commune, il s'agit ici d'un travail long. Au regard de ces éléments, les dispositions de 2023 permettront à nouveau d'investir dans la ville même si cela nécessite des réflexions, des amendements ou des décalages. Tout cela, bien sûr dans un esprit de concertation et un travail renforcé des commissions. Il en va du respect des institutions républicaines et de la démocratie associant l'ensemble des élus, y compris ceux de l'opposition. ■



TRAVAUX

INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ENTRE TOURS ET SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Jusqu'à l'hiver 2023 : création d'un réseau dédié à l'alimentation du réservoir de la Rabaterie. Coût total du projet : 2 926 069€ HT dont 700 000€ subventionnés par l'agence de l'Eau Loire Bretagne. Travaux réalisés par Tours Métropole Val-de-Loire.

- **Phase 1 du chantier (mai à mi-juin 2023)** : Grand-Mail et Petit-Mail (rue de l'Eridence et boulevard Jean-Jaurès impactés), ainsi que la rue Paul-Vaillant-Couturier (entre le Petit-Mail et la rue Paul-Louis-Courier).
- **Phase 2 du chantier (mi-juin à fin juillet 2023)** : rue Paul-Vaillant-Couturier (entre les rues Paul-Louis-Courier et Hoche).
- **Phase 3 du chantier (fin août à mi-octobre 2023)** : rue Paul-Vaillant-Couturier (entre la rue Hoche et la place Jéricho).
- **Phase 4 du chantier (automne-hiver 2023)** : rue Ambroise-Croizat.
- Déviations mises en place durant toute la période des travaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.tours-metropole.fr ■

SUIVEZ EN TEMPS RÉEL LES TRAVAUX VOIRIE !

Accédez sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - à une nouvelle rubrique " Travaux ". Une mine d'informations pratiques sur les chantiers en cours : localisation, dates et nature des travaux, déviation mise en place, etc. ■

NOUVEAU CITY STADE DU VAL-FLEURI

Très utilisé par la population, le city stade du Val-Fleuri vient d'être réhabilité. Le nouveau complexe sportif dispose désormais de buts de foot, de paniers de basket, d'un plafond pare-ballon pour plus de sécurité, ainsi que des buts brésiliens (des mini-butts pour les enfants). De quoi profiter de beaux après-midi sportifs durant tout l'été ! ■

> **Coût total des travaux : 113 500€ TTC (subventionné à 80% par l'État dans le cadre de la dotation politique de la ville et financé à 20% par la ville).**



GYMNASE RENÉ-DESPOUY

Les travaux se poursuivent cet été au gymnase René-Despouy ! Pour rappel, le complexe sportif bénéficie d'un réaménagement avec la remise à neuf des bureaux, sanitaires et vestiaires (menuiserie, plâtrerie, électricité, plomberie et peinture).

De plus, le site accueillera en septembre le service des sports au premier étage du bâtiment. ■ **> Coût total de l'opération : 220 000€ TTC.**



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

En mai, le hall d'entrée du centre municipal de santé a complètement été réaménagé. Le secrétariat et la salle d'attente ont été inversés et rénovés au cours des travaux afin de permettre un meilleur accueil des patients (notamment les personnes à mobilité réduite), tout comme des meilleures conditions de travail pour les agents. ■

> Coût total de l'opération : 47 500€ TTC



DANS LES ÉCOLES

• **Henri-Wallon** : le chantier d'extension de l'école se poursuit pendant les vacances d'été. Pour rappel, l'établissement scolaire bénéficie d'un agrandissement avec la création de deux classes, soit plus de 150 m² de surface supplémentaire. ■ **> Coût total du projet : 720 000€ TTC (une partie est subventionnée par l'ANRU, Agence nationale pour la rénovation urbaine). Livraison du bâtiment prévue en fin d'année 2023**

• **Cours d'école** : ramener la nature dans les espaces extérieurs des établissements scolaires, c'est l'objectif de la charte d'aménagement des cours d'écoles. Les premiers travaux débiteront cet été dans les écoles maternelles République et Stalingrad. En juillet et en août, les entreprises locales COLAS, ANVALIA et TTC travailleront sur la mise en forme des cours et l'installation des nouveaux mobiliers, aires de jeux et abris vélos. Puis, à l'automne, la pelouse et les végétaux seront plantés dans les cours, dont une partie sous forme d'ateliers pédagogiques avec les enfants des écoles. À noter également que des travaux d'entretiens seront réalisés dans toutes les autres cours d'école. ■ **> Coût des travaux : 160 200€ TTC pour l'école maternelle Stalingrad et 146 000€ TTC pour l'école maternelle République**

• **Plan sécur'école** : pour renforcer la visibilité des sorties d'écoles, la ville a investi dans l'achat de dix panneaux de signalisation. Ils seront installés fin août devant les groupes scolaires. ■ **> Coût total des panneaux : 11 520€ TTC**



ERTAËHT



L'atelier d'écriture pour les adolescents pendant les vacances scolaires - © ertaËht

Écrire des histoires, imaginer des personnages, créer son propre univers,... c'est ce que vous propose ertaËht ! Adrien et Mario, encadrant et administrateur, nous dévoilent les coulisses de l'association.

C'est au cœur du vieux Saint-Pierre que se cache le refuge d'ertaËht. Le local, qu'on appelle " La Bâtisse " se situe au 48 rue Tonnelle. « C'est ici que nous animons toutes nos activités. L'association a vu le jour en 2010. Au tout début, nous utilisons les salles du passage Chabrier. Ça nous a permis de nous lancer et de prendre nos marques. Puis l'association a acheté le local où tous les adhérents se retrouvent désormais. Les gens se sentent chez eux à La Bâtisse, c'est très convivial et on y tient » explique Mario Naslis, administrateur d'ertaËht.

L'association a plusieurs activités. La première est dédiée à l'écriture. « Nous proposons des ateliers hebdomadaires aux adultes le lundi de 20h à 22h. Pour les adolescents, c'est pendant les vacances scolaires. Ces moments d'écriture ne sont pas des cours de français. Ici, on travaille le côté artistique, la création et le style » commente Hugo, encadrant des ateliers, mais plus connu sous le nom d'Adrien Maleskyne, son nom d'artiste.

Les séances d'écriture se déroulent toujours de la même façon. « Je donne une consigne de départ aux écrivains. Cela peut être une thématique, une situation dans la vie réelle, un extrait vidéo, une musique, etc. La forme d'écriture peut être libre, comme imposée. Puis vient ensuite un moment de partage où chacun lit ce qu'il a produit. Tout le monde peut le faire, il ne faut pas avoir peur d'oser ! Ce qui est super, c'est que chaque récit est différent et montre le style de chacun. À la fin de chaque séance, les personnes ont beaucoup écrit et repartent avec une histoire complète » souligne Adrien.

Mario et Adrien, c'est aussi un binôme passionné de théâtre. « À l'origine, l'association a été créée pour produire les pièces d'Adrien. Il écrit et joue seul sur scène. Quant à moi, je m'occupe de la régie. Les représentations se déroulent à la Bâtisse. C'est un petit espace, donc on joue devant un petit comité. C'est plus intime et il y a beaucoup plus de proximité avec le spectateur » relate Mario.

Et quand le binôme n'est pas à La Bâtisse, il intervient en milieu scolaire ! « Nous proposons des ateliers d'écriture et de théâtre de la primaire au BTS. On anime par exemple des exercices pour être plus à l'aise à l'oral devant un public pour les étudiants » conclut Adrien. ■

CONTACT

Téléphone (Mario Naslis, administrateur de l'association) :
06 81 19 61 76
Mail : ertaeht@orange.fr

> Prochain stage d'écriture adolescents : juillet

> Inscription aux ateliers d'écriture en le 9 septembre au Forum des associations

ANECDOTE

Mais d'où vient le nom de l'association ? « Il peut sembler surprenant au premier abord mais lorsque l'on connaît son origine, on s'en souvient ensuite. ErtaËht est le mot théâtre écrit à l'envers ! » explique Adrien. ■

C'est sous son nom d'artiste " Mouton Noire " que l'on peut découvrir le travail de Léone Naigre, Corpopétrussienne de 22 ans. Rencontre avec cette apprentie dessinatrice en devenir !

" MOUTON NOIRE "

Passionnée par le dessin, elle l'est depuis longtemps. Aujourd'hui, cette passion, Léone souhaite en faire son métier. « Je suis étudiante en deuxième année d'illustration à l'école Brassart de Tours. Je pratique le dessin traditionnel et digital. J'ai toujours aimé dessiner et on me disait que je me débrouillais bien. C'est en arrivant à Saint-Pierre-des-Corps, lorsque j'étais en 3^{ème} au collège Jacques-Decour, que je me suis ouverte au domaine artistique avec le street art dans la ville, les ateliers d'artistes de la Morinerie et le Point-Haut. »

À Brassart, Léone s'initie aux rouages du métier. « J'ai commencé le dessin en autodidacte. Grâce au diplôme, je peux me professionnaliser : je découvre les styles et les techniques, j'apprends à répondre aux demandes d'un client, je développe mon portfolio. Et dès l'an prochain, j'irai en stage chez des professionnels ! » se réjouit-elle.

L'univers graphique de Léone n'est pas encore totalement défini. « Je me cherche encore au niveau de mon style. J'essaye toujours de repousser mes limites. Avant je faisais beaucoup de dessins en noir et blanc. Aujourd'hui j'en fais davantage en couleurs. Je préfère dessiner les personnages aux décors. Ce qui m'inspire beaucoup, ce sont les livres que j'ai pu lire dans ma jeunesse. Il y a les mangas Nana, One Piece, la bande-dessinée française Maliki, les films de Hayao Miyakazi, ainsi que les animations françaises,

japonaises et américaines, tout comme les jeux vidéos. Mon rêve serait de créer mon propre univers qui se déclinerait sous différentes formes artistiques : manga, bd, animé, jeu vidéo, clip musical ! »

Derrière un dessin, se cache toute une réflexion. « Je peux passer plusieurs jours dessus. Quand je travaille je suis à fond ! Tout d'abord, il faut une ligne directrice, une idée. Ensuite, il y a un temps de recherche : j'utilise Pinterest pour m'inspirer et réaliser un moodboard (planche d'images). Puis vient la phase des croquis, et enfin, la réalisation finale du dessin. »

Léone se sent autant à l'aise sur le dessin papier que sur le digital. « Tant que j'ai un crayon et une feuille, je peux tout faire ! J'aime l'aquarelle et les pastels où il faut savoir doser les couches de couleurs. J'ai aussi un ipad pro qui me permet de faire des dessins numériques avec le logiciel procreate. »

À la fin de ses études, Léone souhaiterait devenir freelance. « C'est un statut qui me conviendrait bien, avec cette liberté de pouvoir exprimer sa patte créative tout en travaillant avec des clients. J'envisage aussi de partir à l'étranger (Canada, Japon ou Corée) pour me faire un réseau » conclut la dessinatrice. ■

CONTACT

Site (book) : www.leone-mouton-noire.ultra-book.com

Instagram : [mouton.noire](https://www.instagram.com/mouton.noire)



Le carnet de croquis de Léone

MOUTON NOIRE, c'est le nom d'artiste de Léone. « C'est un nom qui sort d'un dessin animé que je regardais. Le personnage réussissait toujours à transformer quelque chose de mal en bien, et j'aime bien cette idée. À travers ce nom, on pense aussi au mouton différent des autres et comme eux, j'ai des cheveux bouclés. Quant au mot noir, il comporte un " e " à la fin pour faire référence au fait que je suis une femme métisse et que cela n'est pas un handicap pour réussir. » ■



Les cours de l'école de natation le mercredi après-midi

ASSOCIATION SPORTIVE

USSP NATATION

Brasse, crawl, papillon. Pas de doute, c'est bien avec l'USSP natation que nous avons rendez-vous aujourd'hui pour découvrir l'histoire et les activités du club !

S'INSCRIRE À L'USSP NATATION !

Le club participera au Forum des associations le samedi 9 septembre prochain (informations et renseignements). Puis, créneaux d'inscriptions les 11, 12 et 13 septembre de 15h à 20h à la piscine (135 rue Jeanne-Labourbe). Test de nage sur place pour les jeunes (prévoir maillot et bonnet de bain). ■

CONTACT

Téléphone : 06 81 40 96 14

Mail : natation.ussp@orange.fr

Facebook : USSP Natation

C'est à la piscine municipale que se cache le repère de l'USSP natation. Fondé en 1977, le club a compté jusqu'à plus de cinq cents licenciés dans les années 90. « La piscine a ouvert ses portes en 1973. Pour renforcer les activités sur place, le premier maître-nageur des lieux, Yvon Gauthier, a eu l'idée de créer un club. Quatre ans plus tard, le projet voyait le jour avec une identité forte : un club formateur et convivial, où chacun peut trouver sa place » explique Bernard Perrot, président.

Aujourd'hui, l'USSP natation, c'est plus de trois cents adhérents, une école de natation avec une centaine d'enfants, des créneaux d'entraînements jeunes et adultes pour le perfectionnement et la compétition, ainsi que deux séances d'aquaforme chaque semaine. « C'est notre entraîneur Alexis, qu'on surnomme "chic et choc" (rires), qui dispense l'ensemble des cours. Le mercredi de 16h à 18h est dédié à l'école de natation. Nous accueillons les enfants dès l'âge de six ans pour l'apprentissage de la nage. Quant au reste de la semaine, les créneaux dès 17h sont réservés aux

adolescents et adultes » commente Nadine Szczepanski, trésorière.

Le club est adhérent à la fédération française de natation (FFN). « Cela permet à nos licenciés de participer aux compétitions, du niveau départemental au national. Cette année, Marie Pierre-Poulet (catégorie maîtres) a fini 2^{ème} du 50 mètres nage papillon au Championnat de France d'hiver au Puy-en-Velay, Ziad MENAA (catégorie jeune) s'est qualifiée en Coupe de France des départements à Rouen, Lucile Elineau (catégorie junior) a participé au championnat régional, et Corentin et Ophélie Guay, les fers de lance de la section, ont participé aux épreuves de national 2 » souligne Yvon, vice-président.

Le club espère pour l'avenir la création d'une nouvelle piscine dans l'est de la métropole. « Un nouveau bassin serait apprécié de tous et cela nous permettrait d'organiser des compétitions sur Saint-Pierre. Nous espérons aussi que la piscine restera sous gestion municipale car nous sommes très satisfaits des relations que nous avons avec l'équipe de la piscine et les élus » conclut le président. ■

LE CHAT PROVINCIAL

C'est rue Blanqui, plus précisément au numéro 61, que se cache le 2^{ème} refuge d'Indre-et-Loire des chats. Rencontre avec Dominique et Jean-Jacques Guillon, les fondateurs du Chat Provincial.

Trouver une nouvelle famille aux chats abandonnés, telle est la mission de Dominique et Jean-Jacques Guillon, les responsables de l'association Chat Provincial. L'aventure du couple a commencé il y a dix-huit ans maintenant. « Dans les années 2000, nous avons rencontré l'École du chat, une association qui nous a beaucoup inspirés. Quelques années plus tard, en 2005, nous avons décidé d'ouvrir notre propre refuge à notre domicile à Saint-Pierre-des-Corps. »

Au Chat Provincial, Dominique et Jean-Jacques accueillent tous les chats, quel que soit leur degré de sociabilisation ou leur âge. « Nous sommes un refuge sanctuaire, nous prônons le respect de la vie animale. En plus d'aider les chats à trouver une nouvelle maison, nous faisons de l'accompagnement, c'est-à-dire que nous veillons sur les chats malades, handicapés ou vieillissants, qui n'auront pas la chance d'avoir une nouvelle famille. Il est important pour nous que les futurs adoptants comprennent que l'on ne fait pas son "marché" ici. On pense d'abord au bien-être et au bonheur de l'animal, à assurer son avenir. »

D'où viennent les chats du refuge ? « En

ce moment, il y a une "épidémie" de personnes âgées qui partent en Ehpad. Les assistants sociaux nous confient également des chats à la suite à de mises sous tutelles, ou d'hospitalisations. Certains particuliers ne peuvent plus subvenir au besoin de leur animal. Et il y a aussi les sorties de fourrière. »

Quant aux adoptions, elles se déroulent toutes les semaines au refuge « Le premier contact s'effectue par téléphone. À ce moment-là, nous expliquons qui nous sommes et notre éthique. Chaque personne ou famille est unique, tout comme les chats. Nous essayons donc de faire la meilleure adéquation possible en fonction du style de vie des futurs adoptants (type de logement, typologie de la famille, etc.) et des habitudes des chats. Et lors de l'adoption, le chat est déjà tatoué, vacciné et stérilisé. »

Les journées du couple sont bien rythmées. « Le refuge, c'est une activité à temps plein. Chaque jour, nous vérifions que tout le monde va bien, nous discutons avec eux. Ensuite les missions s'enchaînent : nettoyage, expédition chez le vétérinaire, soins, vérification des messages, etc. Ce sont ainsi quinze kilos de nourritures

qui sont mangés en une journée, tout comme trente à trente-cinq sacs de litières utilisés. »

Si vous souhaitez aider l'association, les dons sont les bienvenus ! « Nous sommes une association reconnue d'utilité publique. Grâce aux dons nous pouvons subvenir aux besoins des chats, et notamment 100 000€ de frais vétérinaires annuels. » ■

CONTACT

Téléphone : 06 59 58 43 37 (Jean-Jacques Guillon) et 06 63 47 95 11 (Dominique Guillon)

Mail : dominiqueguillon@wanadoo.fr

Site : www.lechatprovincial37lerefuge.com

Facebook : Association Le Chat Provincial 37

QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 13 500 chats sont passés par l'association en 18 années d'existence.
- En moyenne, ce sont 80 à 100 chats qui résident au refuge.
- En 2022, l'association a recueilli plus de 450 chats. 400 ont été adoptés.
- Il y a 5 à 6 adoptions en moyenne tous les samedis. ■



L'équipe de bénévoles du refuge - © Chat provincial

NICOLE BLESSING

Peut-être avez-vous déjà croisé Nicole dans les rues de la ville ? Munie de son smartphone, cette jeune femme de 32 ans réalise des clichés de fleurs. Aujourd'hui, elle nous dévoile les coulisses de sa passion qu'elle cultive avec amour !

Surnommée la " chasseuse de fleurs ", la passion de Nicole pour la photographie et les fleurs est née pendant la période du Covid. « J'ai commencé un peu par hasard, suite au confinement, lorsque l'un des seuls moyens pour sortir était d'aller faire des balades. J'ai commencé à faire des photos avec mon portable, puis j'ai osé les poster sur le réseau social Instagram. J'y ai développé une petite communauté, très bienveillante, et j'ai même eu des retours de professionnels. »

Les clichés que prend Nicole montrent les détails des fleurs. « Pour moi la photo est un moyen de présenter le sujet que l'on a choisi. C'est en échangeant avec un photographe Israélien que je me suis rendue compte que je faisais de la macrophotographie. »

De sa passion est né également un site internet, ainsi que des vidéos sur Youtube et Tik Tok. « Quand je découvre un domaine, j'aime me documenter à ce sujet, approfondir mes connaissances. Et tout ce que j'ai appris sur les fleurs, j'avais envie de le partager avec les autres, d'où la création de mon site internet - Ma ville fleurie - qui présente mes photos, les noms des fleurs, des quiz, etc. Mon prochain objectif est la création d'un

onglet qui recense les événements liés aux fleurs. J'aimerais aussi créer un groupe Facebook qui rassemble les passionnés afin que nous nous transmettions en temps réel les villes fleuries, les beaux sites à voir. »

Lorsque Nicole part à la " chasse " aux fleurs, tout peut être source d'inspiration. « Il m'arrive parfois, lorsque je prends le bus, d'apercevoir par la fenêtre de belles fleurs sur la route. Et bien je n'hésite pas à descendre au prochain arrêt qui suit pour aller les photographier, même si ce n'était pas la destination de départ (rires). Je marche aussi énormément dans la ville, à toutes les saisons, pour prendre en photos les fleurs municipales, tout comme celles des habitants. Les endroits que j'aime beaucoup sont l'avenue de la République et le boulevard Paul-Langevin. »

Sa passion, Nicole rêve de l'intégrer à son travail. « J'ai ma propre entreprise. Je réalise des interviews, rédige des articles, prends des photos et fais des montages vidéos. J'aimerais davantage me focaliser sur les fleurs afin de valoriser le local, en mettant en avant par exemple les missions des jardiniers municipaux, expliquer le fonctionnement des serres municipales, le choix des plantes, sensibiliser à la nature, tout comme au

réchauffement climatique » conclut la jeune Corpopétrussienne. ■

> LES RÉSEAUX SOCIAUX DE NICOLE
Site : www.mavillefleurie.com
Instagram et Tik Tok : [@mavillefleurie](https://www.instagram.com/mavillefleurie)

LES CONSEILS DE NICOLE EN PHOTOGRAPHIE

« Il ne faut pas avoir peur de se lancer, même avec un smartphone ! Aujourd'hui on peut réaliser de très beaux clichés avec un portable. Moi-même c'est ce que j'utilise et j'en ai déjà testé plusieurs.

Voici quelques conseils que je donnerais à quelqu'un qui débute en photographie. Tout d'abord, il faut choisir quelque chose que l'on aime bien, un sujet. Si nous prenons l'exemple des fleurs, il faut se focaliser sur une en particulière, celle qui nous a tapé dans l'œil. Ensuite, on réalise plusieurs clichés, sans se poser trop de questions, pour pouvoir s'autocritiquer et voir comment on peut s'améliorer. Il ne faut pas hésiter à se mettre au plus près de son sujet. Pour ma part, je me mets à genoux pour être au plus proche de la fleur que j'ai sélectionnée. C'est bien aussi de montrer son travail à d'autres personnes pour avoir un avis extérieur. Et c'est également intéressant de se fixer des exercices pour progresser ! Par exemple, dites-vous qu'aujourd'hui vous devez photographier une fleur de couleur rouge et de profil. » ■



LES BONNES PRATIQUES DE L'URBANISME

Acheter, construire, réaliser des travaux. Autant de projets qui nécessitent une prise de contact avec le service urbanisme. Marion Persiani, adjointe en charge de l'urbanisme, des bâtiments et de l'environnement, nous explique pourquoi il est important d'échanger avec les agents de la ville lors de la réalisation de vos projets. « Une ville durable implique un développement urbain soucieux des enjeux environnementaux et sociaux. Un urbanisme responsable et harmonieux, respectueux des caractéristiques de nos quartiers et de nos modes de vie, nous oblige à veiller à la variété des besoins et des activités, à leur accessibilité, à leur attractivité et à leur cohérence. L'urbanisme conditionne notre qualité de vie au quotidien et est un élément-clé du vivre-ensemble. Il repose pour l'essentiel sur le Plan local d'urbanisme (PLU) et la délivrance des autorisations d'urbanisme. Vos travaux de construction, de rénovation, vous sont précieux ; ils sont parfois le projet d'une vie. Ils sont encadrés par le droit de l'urbanisme et nous devons nous y conformer. Le service urbanisme de la ville et ses agents vous feront bénéficier de leurs conseils avisés afin de vous guider et de vous accompagner tout au long de vos démarches. Les consulter en amont vous fera souvent gagner un temps précieux et parfois éviter des déconvenues. » ■

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Avant de démarrer votre projet :

- consultez le cadastre de votre parcelle (accessible gratuitement sur le site www.cadastre.gouv.fr),
- informez-vous sur les projets d'aménagement que la ville envisage dans votre quartier,
- relevez les règles de constructibilité qui s'appliquent à la parcelle retenue ou sur les possibilités d'agrandissement, pour rénover votre bien,
- prenez connaissance des servitudes publiques, c'est-à-dire des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol, instituées par la ville dans un but d'intérêt général. ■

PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Certains travaux exigent préalablement à leur réalisation une demande de permis de construire, d'autres une déclaration préalable de travaux. Dans les deux cas, ces documents administratifs permettent de vérifier que votre projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme fixées dans la commune (PLU et PRRI). Ainsi, la différence entre la déclaration préalable de travaux et le permis de construire se fonde avant tout sur la nature des travaux et la surface créée.

Un permis de construire est

nécessaire si les travaux consistent à :

- créer une surface supérieure ou égale à 20 m²,
- changer l'identité des lieux avec des modifications extérieures du bâtiment (exemples : commerce transformé en logement, local de stockage transformé en activité commerciale...).

Une déclaration préalable de travaux est nécessaire si le projet concerne :

- une création de surface inférieure à 20 m²,
- la modification de l'aspect extérieur de la construction (modification de toiture, création de fenêtre, ravalement de façade, modification de vitrine...),
- la réalisation d'une clôture.

Pour télécharger votre formulaire de permis de construire ou déclaration de travaux, rendez-vous sur www.saintpierredescorps.fr, puis envoyer votre projet (avec pièces justificatives) à instructionurba@mairiespdc.fr ■

> Retrouvez en page 24 toutes les informations pratiques pour chaque type de travaux.

QU'EST-CE QUE LE PLU, LE PPRI ET LE PPRT ?

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune (ou d'un groupement de communes), traduit un projet global >>

SERVICE URBANISME

- **Téléphone** : 02 47 63 44 05
- **Mails** : urbanisme@mairiespdc.fr et instructionurba@mairiespdc.fr
- **Adresse** : centre technique municipal, 1 rue Robespierre
- **Horaires** : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- **Prendre rendez-vous pour échanger sur votre projet avec un agent du service.**



>> d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, de culture, etc. Le PLU est le document de référence de la ville et s'impose à tous. Il régit aussi les possibilités de construction dans les différents secteurs de la ville ainsi que les implantations, volumétries et aspects esthétiques des constructions. Le PLU de la ville a été approuvé le 21 novembre 2018 puis modifié le 12 décembre 2022. Il est consultable sur le site de la ville. Tours Métropole est actuellement en cours d'élaboration de son PLU métropolitain qui couvrira l'ensemble du territoire intercommunal. Tout en prenant en considération les spécificités de chaque commune, ce document aura pour objectif de simplifier les règles qui s'appliquent à tout projet de construction et à les harmoniser à l'échelle de la métropole.

Plan de prévention des risques inondation (PPRI)

Le PPRI est un document qui permet de délimiter les zones exposées aux risques d'inondation et d'y prévoir des interdictions ou des prescriptions spécifiques (portant sur des constructions, ouvrages, aménagements, exploitations...) afin de ne pas aggraver le risque pour les vies humaines ou de ne pas aggraver le risque existant. Le territoire de Saint-Pierre-des-Corps a la particularité de se situer en totalité en zone inondable avec des aléas plus ou moins forts selon les secteurs, certains sont d'ailleurs désormais inconstructibles. Ce document intitulé « PPRI Val de Tours – Val de Luynes » couvre dix-huit communes,

de Montlouis à Villandry. Il est consultable sur le site de la préfecture.

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

Le PPRT est un document qui permet de faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à hauts risques afin de limiter les effets d'accidents susceptibles de survenir dans ces sites et de protéger les personnes. Ces plans délimitent un périmètre d'exposition aux risques en tenant compte de la nature et de l'intensité des risques technologiques et des mesures de prévention mises en œuvre. À Saint-Pierre-des-Corps, ce document s'intitule « PPRT Primagaz - CCMP – DPSPC » et émet des prescriptions autour des sites pétroliers situés au sud de la commune. ■

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est un impôt local qui est dû dès que vous entreprenez des travaux de construction, de reconstruction ou d'agrandissement. Son montant est variable et se détermine en fonction de la surface qui est créée lors de votre projet. ■

SANCTIONS

Les infractions au code de l'urbanisme constituent un délit. Toute infraction peut être punie d'une amende comprise entre 1 200€ et une somme de 6 000€ par mètre carré de la surface concernée par le délit. En cas de récidive, outre la peine d'amende, un emprisonnement de six mois pourra être prononcé. ■

TRAVAUX : QUELLES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES SUR SAINT-PIERRE-DES-CORPS ?

TOIT

Couverture

- réfection de la toiture strictement à l'identique : **AF**
- réfection de la toiture avec modification : **DP**

Auvent / préau :

- < 5m² : **AF**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

Aménagement des combles :

- < 5m² : **AF** si aucune modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **DP** ou **PC***

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation, fondation profonde, quelle que soit la surface : **AF**

Surélevée et / ou fondation :

- < 5m² : **AF**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

TERRASSE COUVERTE (TYPE PERGOLA) ET VERANDA

- < 5m² : **AF**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **DP** ou **PC***

RAVALEMENT DE FAÇADE

- strictement à l'identique : **AF**
- modification : **DP**
- isolation thermique pour l'extérieur : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES ET VELUX : DP

PORTAIL, MURS ET CLÔTURES : DP

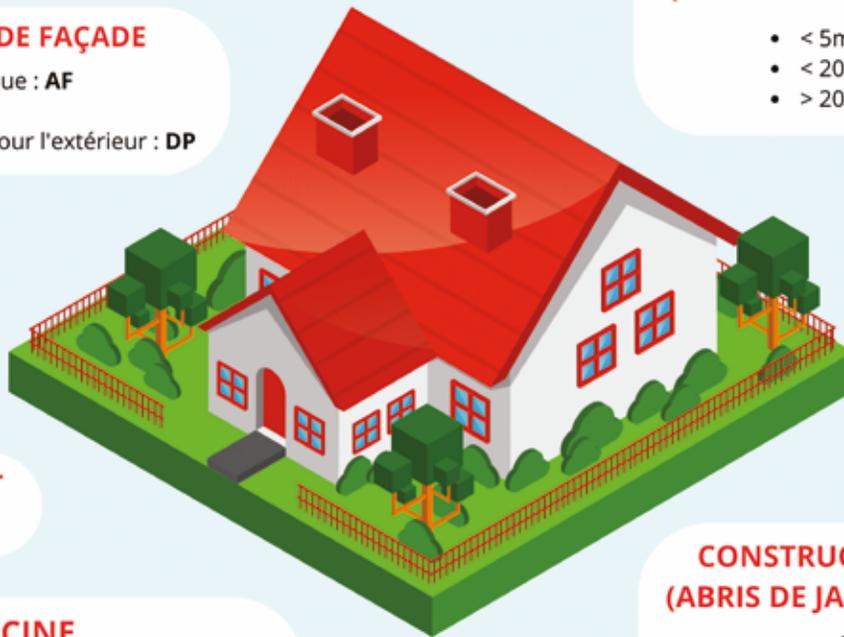
PISCINE

- < 10m², non couverte et restant moins de trois mois : **AF**
- < 100m² ouverte : **DP**
- < 100m² avec couverture et < 1,80m de haut : **DP**
- > 100m² et / ou > 1,80m de haut et / ou local technique de > 20m² : **PC**

CONSTRUCTION ANNEXE (ABRIS DE JARDIN, GARAGE,...)

- < 5m² : **AF**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

MODIFICATION, CRÉATION DE FENÊTRES ET CHANGEMENT DE MENUISERIES : DP



GARAGE TRANSFORMÉ EN PIÈCE HABITABLE : DP

DP : Déclaration Préalable (délai d'instruction d'un mois, sauf cas particulier)

PC : Permis de Construire (délai d'instruction de deux mois, sauf cas particulier)

AF : Aucune Formalité (mais obligation de respecter le PLU)

* **Étude au cas par cas** : l'autorisation diffère selon la localisation du projet et la surface du bâtiment. Contactez le service urbanisme qui vous renseignera

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- **Construction neuve** : obligation de faire appel à un architecte si la surface du bien dépasse 150m²
- **Extension supérieure à 20m²** : obligation de faire appel à un architecte si la surface du bien ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150m²
- **Attention** : il existe d'autres cas particuliers où le recours à l'architecte est obligatoire. Contactez le service urbanisme au 02 47 63 44 05 ou à urbanisme@mairiespcdc.fr

LE JÉRICHO

Convivialité et art du spectacle. Deux mots pour définir le bar Le Jéricho, avenue Jean-Bonnin. Rencontre avec Guillaume Bernard, l'un des propriétaires de l'établissement !



Moment convivial à la terrasse du Jéricho ! - © Le Jéricho

Comment est née l'idée de ce projet ?

Guillaume Bernard : J'habite à Saint-Pierre-des-Corps, juste à côté du bar, depuis 2017. Au tout début du confinement, nous nous sommes dit, avec mon épouse, que le lieu avait du potentiel, qu'il fallait l'exploiter. De plus, le patron du bar partait à la retraite et cherchait à vendre. Travaillant dans le milieu artistique, j'ai saisi l'opportunité de reprendre l'affaire, avec trois autres associés, pour créer ce bar conceptuel qui met désormais à l'honneur les artistes. Nous avons refait tout le bâtiment, créé une scène dans le garage de l'ancien propriétaire. Nous avons aussi aménagé des bureaux à l'étage, mis à la location pour les entreprises. Il est également possible pour les habitants, les associations et les professionnels de réserver une salle de réunion au rez-de-chaussée. Après un an de travaux et de préparation, nous avons ouvert en août 2022.

Comment le bar fonctionne-t-il ?

G. B. : À la différence des bars traditionnels, nous ne sommes pas ouverts tous les jours. Nous mettons

en ligne chaque fin de mois la programmation du bar sur Facebook et Instagram, avec les dates d'ouverture pour les prochaines semaines. En mai, l'établissement a été ouvert six jours contre quinze en décembre dernier. C'est variable d'un mois à l'autre.

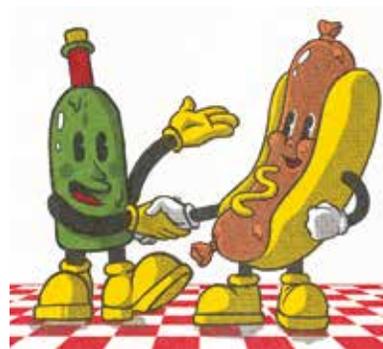
Quelles animations peut-on découvrir au Jéricho ?

G. B. : il y en a pour tous, adultes comme enfants, c'est un endroit familial ! En avril, pendant les vacances scolaires, nous avons proposé des représentations de marionnettes. Au cours des derniers mois, le bar a accueilli des concerts, des dégustations d'huîtres et des rencontres avec des vignerons.

Picolo et Snoop sont les deux "mascottes" du Jéricho. Comment est venue l'idée de ces deux personnages ?

G. B. : Picolo est une création de notre ami Terreur Graphique, dessinateur (notamment à Libération) et habitant de Saint-Pierre-des-Corps. Quand nous nous sommes rencontrés (avec Picolo), ça a tout de suite été le coup de foudre. Snoop est

arrivé ensuite, une création de Marius Bontet (Big M Studio). D'autres suivront sûrement...



Un endroit que vous aimez à Saint-Pierre-des-Corps ?

G. B. : Les lieux qui diffusent et favorisent la culture sur la commune : les ateliers d'artistes de la Morinerie, la librairie l'Oiseau Vigie, l'ancien cinéma le Rexy et le Point Haut avec la compagnie Off. ■

CONTACT

Adresse : 27 avenue Jean-Bonnin

Téléphone : 06 80 52 24 73

Horaires : ouverture flexible, consulter la page Facebook du bar pour connaître la programmation du mois

Facebook : Le Jéricho

Instagram : barlejericho

L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Patricia ? Vous la connaissez forcément ! Elle est la première personne que vous verrez en mairie ou entendrez au téléphone. Dynamique, souriante et chaleureuse, elle officie au sein de l'accueil depuis novembre 2007. « J'ai commencé ici en tant que remplaçante de la titulaire du poste, Annick. C'est elle qui m'a formé aux rouages du métier avec ses trente-trois années d'expériences. Quand Annick est partie à la retraite, je suis devenue responsable du poste à plein temps, dès avril 2018. »

Le métier de Patricia est au cœur du contact humain. « La mairie, c'est la première collectivité vers laquelle les habitants se tournent lorsqu'ils ont une question. Il est donc important de savoir décrypter leur demande pour pouvoir au mieux les aider afin qu'ils repartent satisfaits. C'est un métier où il faut être à l'écoute, savoir faire preuve d'empathie et de discrétion. »

En moyenne, Patricia reçoit plus de 250 appels téléphoniques par jour, ainsi qu'une centaine de personnes en physique au sein de la mairie. « Les jours de reprise (après un weekend ou un jour férié) sont les plus chargés, avec des fois jusqu'à 400 appels entre 8h30 et 17h ! Les services les plus demandés sont ceux liés aux démarches de la vie quotidienne : état-civil, CCAS, enfance, voirie et urbanisme. »

Renseigner les habitants au quotidien, telle est la mission de Patricia à l'accueil de la mairie. Aujourd'hui elle nous dévoile les coulisses de son métier au cœur de l'humain !

Comme tout métier, celui du standard téléphonique a évolué en quinze ans. « Lorsque j'ai débuté, j'avais un téléphone fixe. Pour transférer un appel vers un service, je devais taper un code précis. Je connaissais alors tous les numéros par cœur (rires). Aujourd'hui, j'ai un logiciel sur ordinateur qui les répertorie. Je n'ai plus qu'à double cliquer pour transférer l'appel. »

Mais les missions de Patricia ne s'arrêtent pas là, bien au contraire ! « En plus de renseigner les personnes, je réceptionne les courriers extérieurs et les colis, j'informe des modalités pour réaliser une demande de passeport et/ou carte d'identité, je donne les fiches d'inscription pour s'inscrire sur les listes électorales, l'opération tranquillité vacances de la police municipale, le formulaire pour faire une demande d'emploi ou de stage en mairie, etc. Et j'accueille aussi dans le hall d'entrée les mariés avant qu'ils ne se rendent dans la salle des mariages. »

Patricia apprécie son métier. « Ce que j'aime dans ce travail, ce sont les échanges avec les personnes, pouvoir les aider. On en apprend tous les jours ici, ça enrichit humainement. Après le Covid, le comportement des gens a changé. Il est important de rester bienveillant les uns envers les autres et de se respecter, c'est essentiel » conclut-elle. ■

ANECDOTES

« Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, bonjour... » c'est la phrase que Patricia prononce le plus dans une journée. « J'ai tellement l'habitude de dire ces mots que ça m'est déjà arrivé de les prononcer chez moi par erreur en décrochant le téléphone. Cela a fait beaucoup rire mon entourage au début de la prise de mon poste. »

Autre anecdote ? Les appels d'animaux échappés sur la voirie. « Quand les habitants retrouvent un animal perdu sur le bord de la route, ils doivent m'appeler pour que je puisse contacter la fourrière. J'ai déjà reçu des appels pour des animaux atypiques : chèvre, furet, tortue, renard, ainsi qu'un sanglier dans le jardin d'un particulier. » ■

BRÈVES DE MÉTRO

CRÉATION D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Tours Métropole, en collaboration avec l'Agence régionale de santé, a officiellement lancé en mars le début des travaux d'élaboration du Contrat local de santé des communes signataires du contrat ville métropolitain : Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Joué-lès-Tours et La Riche. L'objectif de ce projet est de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire afin d'améliorer l'état de santé global des habitants.

Première étape du projet : la mise en place d'une enquête de santé à destination de tous les habitants de la métropole. Participez à l'enquête anonyme jusqu'au 17 juillet. Rendez-vous sur www.tours-métropole.fr ■

BALADES ESTIVALES EN VÉLO

Pendant toute la saison estivale, l'accueil Vélo et Rando vous propose, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Tours, plusieurs balades à vélo.



Ces balades portent sur des thématiques variées et seront l'occasion pour les participants de découvrir le territoire autrement, notamment grâce à la présence d'un guide. Le nombre de participants est limité à dix personnes (âge minimum requis : 15 ans). Tarif : 10€ par personne.

Le départ se fait avec votre vélo depuis l'accueil Vélo et Rando, 31 boulevard Heurteloup à Tours. Inscription obligatoire sur www.velo-rando-touraine.fr ou par téléphone au 02 47 33 17 99.

Calendrier

- Samedi 15 juillet à 9h30 « Balade Tours - La Riche ». Durée : entre 2h et 2h30 (15km)
- Mercredi 19 juillet à 10h « Balade de Tours en anglais ». Durée : 1h30 (6km)
- Mercredi 9 août à 17h30 « Balade de Tours en anglais ». Durée : 1h30 (6km)
- Lundi 14 août à 9h30 « Balade vers Saint-Avertin »
- Mercredi 30 août à 14h « Balade sur la Loire ». Durée : 3h (15km)
- Samedi 9 septembre à 10h « Balade Street art ». Durée : 2h (10km)

Attention : les jours et horaires des balades peuvent être modifiés (raison météorologique, etc.). ■

(RE)DÉCOUVRIR SAINT-PIERRE ET LA MÉTROPOLE AUTREMENT

Tours Métropole Val-de-Loire propose

48 sentiers de randonnée pour (re) découvrir le territoire tourangeau au travers de balades en famille ou entre amis. À Saint-Pierre-des-Corps, trois circuits sont disponibles :

- Sentier du bord de Cher : boucles de 10 ou 17 km
- Sentier du bord du Loire : 12,5 km
- Sentier entre Loire et Cher : 20,7 km

Retrouvez les dépliants des chemins corpopétrussiens à l'accueil de la mairie. Pour les autres circuits, rendez-vous sur www.tours-métropole.fr ■



RESTEZ INFORMÉS !

Suivre l'actualité de la métropole en quelques clics, c'est possible ! Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle TMVL et recevez dans votre boîte mail les dernières informations de la collectivité. Pour s'abonner, rendez-vous sur www.tours-métropole.fr ■



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus des conseils municipaux en entier sur www.saint-pierredescorps.fr

16 MAI 2023 (EXTRAITS)

Vœu présenté par le groupe « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » portant sur l'accessibilité du stade et des équipements situés à l'est de la ville
Votes de l'amendement : adopté à l'unanimité. Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe « À Gauche TouteS » demandant l'installation de la commission communale d'accessibilité avant fin juin 2023
Votes de l'amendement : adopté à l'unanimité. Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe « Agir Ensemble » portant sur le réaménagement du site Primagaz
Votes de l'amendement : adopté à l'unanimité. Vœu adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la délégation accordée au Maire en application de l'article L.2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) Prend acte.

Modification du règlement intérieur du conseil municipal
Votes des deux amendements concernant les articles 7 et 17 : adoptés à l'unanimité. Délibération adoptée à l'unanimité.

Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération tourangelle 2019-2030 – Phase d'enquête publique
Délibération adoptée à l'unanimité.

Convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
Délibération adoptée à l'unanimité.

Modification des représentants de la ville au sein du Groupement d'Intérêt Public « Pro Santé Centre-Val-de-Loire »
Votes : pour : 21. Abstentions : 11 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron).
Délibération adoptée à la majorité.

Modification du représentant de la ville au sein de l'association « Élus, Santé Publique et Territoires » (ESPT)
Votes : pour : 21. Abstentions : 11 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron).
Délibération adoptée à la majorité.

Convention de mise à disposition d'un mobilier historique et accessoires - Opérations de restauration de la locomotive PACIFIC 231 E 41 avec le concours de la fondation « La Loco »
Délibération ajournée.

Prêt à usage du « hangar à avions » situé sur la parcelle AV 178, rue de

la Pichotière pour les opérations de restauration de la Locomotive Pacific 231E41 au profit de la fondation « La Loco »
Délibération adoptée à l'unanimité.

Rapport d'activité 2021 de Tours Métropole Val-de-Loire Prend acte.

Vente véhicule : balayeuse Renault
Délibération adoptée à l'unanimité.

Compte de gestion 2022 – Budget principal
Votes : pour : 21. Contre : 10 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait).
Abstention : 1 (B. Grosleron) Délibération adoptée à la majorité.

Compte administratif 2022 – Budget principal de la ville
Votes : pour : 19. Contre : 10 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait).
Abstention : 1 (B. Grosleron) Délibération adoptée à la majorité.

Affectation des résultats définitifs 2022 – Budget principal de la commune
Votes : pour : 21. Contre : 10 (M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait).
Abstention : 1 (B. Grosleron) Délibération adoptée à la majorité. >>

>> Subvention municipale exceptionnelle 2023 et subvention municipale avec avance remboursable par l'USSP natation

Délibération adoptée à l'unanimité.

Attribution d'une subvention à la caisse des écoles de Saint-Pierre-des-Corps pour le fonctionnement du programme de réussite éducative
Délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention dans le cadre du fonds interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation – achat de gilet pare-balles pour la police municipale

Délibération adoptée à l'unanimité.

Décision modificative N° 1 – Exercice 2023 – Budget principal de la commune
Votes : pour : 21. Contre : 11 (M. Soulas, L. Allyasgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron). Délibération adoptée à la majorité.

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) par la commune et la métropole Prend acte.

Souscription aux services du GIP RECIA
Délibération adoptée à l'unanimité.

Adhésion au CAIH afin de souscrire au marché « service d'impression – achat et location de matériels d'impression bureautiques, prestations de services associés »
Délibération adoptée à l'unanimité.

Organisation de l'activité séjours et fixation des tarifs
Délibération adoptée à l'unanimité.

Adhésion à Approlys Centr'achats
Délibération adoptée à l'unanimité.

Adhésion de la commune de Saint-Pierre-des-Corps au groupement de commande organisé par Tours Métropole Val-de-Loire pour la dématérialisation des procédures de DT, DICT ET ATU
Délibération adoptée à l'unanimité.

Nom de la galerie d'exposition
Délibération adoptée à l'unanimité.

Nom de l'école de musique
Délibération adoptée à l'unanimité.

Règlement intérieur de l'école de musique Votes de l'amendement :

adopté à l'unanimité. Délibération adoptée à l'unanimité.

Tarifs de l'école de musique à compter du 1^{er} septembre 2023
Délibération adoptée à l'unanimité.

Programmation dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération tourangelle, prolongé jusqu'en 2023
Délibération adoptée à l'unanimité.

Projet de subvention de 17€ / enfant par école
Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions orales

• Question du groupe « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » portant sur la mise à disposition de poubelles de tri sélectif au cimetière ?

• Question du groupe « À Gauche TouteS » demandant à M. le Maire s'il compte mettre en œuvre sur la commune les dispositions prévues par la loi du 30 décembre 2021 en faveur des librairies indépendantes ? ■

9 JUIN 2023 (EXTRAITS)

Élection des délégué(e)s suppléant(e)s pour les élections sénatoriales

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : 31 bulletins dont 20 pour la liste du groupe de la majorité, 9 pour la liste des groupes Agir Ensemble, À GaucheS Toute !, J'aime Saint-Pierre-des-Corps et 2 bulletins blancs.

Sont élu(e)s délégué(e)s suppléant(e)s pour les élections sénatoriales 2023 :

• GARREAU Florence

- DANGER Pascal
- BOUTARD Fanny
- LEFEVRE Thierry
- BRIMOU Yamna
- MUKADEM Mourad
- LENOBLE Sylvie
- CHIPOT Jean-Pierre
- DESRUTIN Sylvie

Convention de mise à disposition d'un mobilier historique et accessoires – Opérations de restauration de la locomotive Pacific 231 E 41 avec le concours de la Fondation la Loco

Délibération adoptée à l'unanimité.

Adoption d'une convention portant sur la délégation de mise en concurrence des opérateurs de micro-mobilités, en libre-service sans station d'attache sur l'espace public, via un appel à manifestation d'intérêt (AMI) au Syndicat des mobilités de Touraine en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité

Délibération adoptée à l'unanimité. ■

LIBRE EXPRESSION

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

SAINT-PIERRE AUTREMENT LE BILAN DE NOS TROIS PREMIÈRES ANNÉES ENSEMBLE

Cela fait trois ans qu'une majorité de Corpopétrussiens a fait le choix de nous élire à la suite d'une période post-pandémie et financièrement compliquée pour notre commune. Il y avait là, sûrement pour certains une volonté de renouveau.

Nous avons depuis le début du mandat (contrairement à ce qui a pu être dit) ; favorisé l'implantation de nouveaux médecins dans notre ville. En trois ans, cinq nouveaux médecins ont intégré le centre régional de santé grâce à notre collaboration avec la région Centre, et un médecin supplémentaire est en voie d'être recruté au centre municipal de santé.

Nous vous avons exprimé en 2020 notre volonté d'investir pour nos jeunes avec la rénovation des écoles et de leurs cours en favorisant leur végétalisation, pour éviter les îlots de chaleur, de passer à la semaine de quatre jours, de créer un conseil municipal des enfants ou encore l'obtention du label « ville amie des enfants ». Ce que nous avons fait ! Ceci est une liste non-exhaustive des actions menées en trois ans et le bilan est positif et satisfaisant.

Vous nous avez élus sur notre programme ainsi que pour notre positionnement politique « sans étiquette et d'intérêt public » et nous vous remercions encore de nous avoir fait confiance. Il est clair que nous avons pu satisfaire et a contrario décevoir certains d'entre vous. Notre volonté principale est votre bien-être dans notre commune et bien entendu le développement de celle-ci en réponse à vos attentes et aux besoins toujours nouveaux. Nous faisons aux mieux avec les moyens financiers encore limités que possède la commune.

Nous n'aurons de cesse, ces trois prochaines années, de continuer à travailler pour le développement de notre commune et vous offrir la meilleure ville possible. Nous vous attendons nombreux

lors de nos prochaines rencontres prévues avec les Corpopétrussiens, afin d'échanger sur notre vision de notre commune de demain. ■

Saint-Pierre Autrement

E. Francois, O. Conte, E. Drapeau, M. Chapeau, M. Persiani, A. Brimou, A. Garcia, J. Métais, G. Ak, A. Delanchy, C. Bonnard, L. Lefèvre, R. Durouchoux, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, C. de Amarin, A. Volatiana, A. Marichal, G. Frémont.
o.conte@mairiespdc.fr

À GAUCHES TOUTE ! DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES POUR FAIRE QUOI ?

L'examen du compte administratif 2022 lors du conseil municipal du 16 mai dernier démontre que nous avons raison de contester des choix budgétaires inadaptés. Le credo de l'équipe municipale, c'est de faire des économies. A la limite, pourquoi pas si c'est avec l'objectif d'éviter les gabegies d'argent public. Mais faire des économies simplement pour en faire un affichage politique et une communication n'a aucun sens car c'est moins de services et d'investissements pour répondre aux besoins des habitants. Or aujourd'hui les investissements communaux sont faibles.

Le compte administratif de l'exercice 2022 fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 5 131 320,38 euros !! Quand nous demandons pourquoi tous les biens de la commune sont vendus ou en passe de l'être, on nous répond que la ville a besoin d'argent. Incompréhensible !

Dans le même temps, les investissements communaux sont en panne. Sur 2022 en investissement c'est 4,66 millions d'euros, contre 6,846 millions en 2021.

Et encore sur 2022, dans les 4,6 on compte près de 1,8 millions d'euros de dépenses non réalisées en 2021. En 2022 il n'aura été vraiment dépensé que 2,862

millions. Au total, c'est environ seulement 40% des investissements annoncés qui sont réellement réalisés.

Alors pourquoi la hausse des impôts locaux, des augmentations du prix de la cantine scolaire, de l'arrêt de la gratuité de la bibliothèque, de la piscine payante pour les plus de 65 ans... tout ça pour ne pas porter d'investissement ! Il s'agit en l'espèce d'un mandat de mauvaise gestion avec une pression fiscale inutile sur les ménages et une absence de projets ambitieux. Une ville ne s'enrichit pas en thésaurisant mais en investissement intelligemment. Dégager des marges de fonctionnement doit servir à porter une politique d'investissement puissante pour préparer l'avenir. ■

À Gauches Toute !

M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra.
agauchestoute@gmail.com

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS D'ANNÉE EN ANNÉE, D'ILLUSIONS EN DÉSILLUSIONS, DE DÉCEPTIONS EN DÉCEPTIONS

En cette année de mi-mandat, il est intéressant de faire un bilan.

Depuis 2020, chaque année amène ses changements : Directeur général des services, Premier adjoint, Directeur de cabinet, en bref tous les plus proches du Maire.

Ces changements répétés nuisent à la stabilité nécessaire aux projets structurants que sont la rénovation de la Rabaterie, de la place Maurice-Thorez, de la piscine, de l'accès sud de la gare, des rues comme par exemple la rue Marcel-Cachin...

Des projets qui avaient déjà été lancés lors du précédent mandat qui auraient dû s'achever durant ces trois années.

Au-delà du retard pris, nous pouvons nous poser la légitime question de

l'utilisation de l'augmentation de nos impôts. En effet, aucun investissement n'a été fait depuis, si ce n'est d'enranger de la trésorerie au détriment des contribuables alors que les résultats 2022 montrent que le taux de réalisation des investissements est de seulement 41%, l'un des plus bas de la Métropole.

Malgré cela, le Maire communique et s'enorgueillit d'un conséquent budget d'investissement 2023, alors même qu'il s'agit, d'une part, d'opérations 2022 restant à réaliser et, d'autre part, de nouvelles dépenses 2023 qui ne se feront qu'en 2024.

L'année 2023 verra donc la végétalisation de deux cours d'écoles et la construction de deux classes dans l'école Henri-Wallon, donc aucune réalisation d'envergure expliquant les 12 millions d'investissement 2023 annoncés.

Et pour couronner l'ensemble, le Maire brade notre patrimoine immobilier, sans stratégie aucune, sinon de se féliciter de désendetter la Ville. Mais la désendetter pour quels projets ? Encore un fallacieux argument électoraliste à n'en pas douter !

Nous aimons Saint-Pierre-des-Corps, et eux ? Bonnes vacances à vous. ■

J'aime Saint-Pierre-des-Corps

C. Jeanneau et C. Lala.
citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

LE BILAN D'UNE MAJORITÉ QUI NE SAIT AUGMENTER QUE SON MAIRE (ET SES ADJOINTS)

"Une ville qui se réalise" : c'était le sous-titre du budget 2023 présenté par la majorité. Parvenue à la moitié du mandat, la "ville qui se réalise" attend cruellement la réalisation d'un premier projet. Car du côté des projets d'investissement, rien n'avance ; citons deux projets importants pour les habitants :

- Où en est le réaménagement du centre-ville ? Qu'en est-il du déplacement de la caserne des pompiers ?
- Sur un autre sujet majeur, le réaménagement du centre commercial de la Rabaterie, on nous dit que le transfert de la pharmacie est impossible et que ceci bloque le dossier ; combien de cabinets

d'étude faudra-t-il encore pour que les travaux commencent enfin ? Et se fera-t-on rembourser les sommes versées aux différents cabinets d'études qui se sont succédé ?

Force est de constater que les projets qui avancent sont ceux dont la municipalité n'assume pas seule le financement :

- La région recrute trois nouveaux médecins au centre régional de santé.
- La métropole requalifie la rue Marcel-Cachin et supervise le réaménagement des cours d'écoles.
- L'État finance l'armement des policiers municipaux et la vidéosurveillance.

Soulignons des progrès dans le fonctionnement municipal puisque les commissions existent, avec des documents préparatoires et des comptes-rendus. Mais les informations transmises se réduisent souvent à permettre une répétition en vue de la séance du conseil municipal.

Il y a sans doute des réunions du bureau municipal dont on ne sait rien si ce n'est que le pouvoir personnel du maire s'y exerce.

En résumé, les projets sont en panne, notre patrimoine se dégrade, le fonctionnement est déplorable et la communication sert de gouvernance ! Cela laisse de bonnes marges de progrès pour la suite du mandat !

Et pour saluer cet admirable bilan, le maire et ses adjoints s'augmentent de 24% en 2023. ■

Agir Ensemble, Transition écologique et citoyenne

B. Grosleron.
www.arialspdc37.org

VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES EN MÉTROPOLÉ

QUEL AVENIR POUR LA PLACE DE LA LOCO ?

Au conseil municipal de juin, la restauration de notre PACIFIC 231 et son retour sur un véritable circuit ferroviaire ont été validés et nous nous en félicitons.

En effectuant une recherche sur la présence de monuments historiques

dans notre ville inmanquablement vous tomberez sur "la loco" classée patrimoine historique en 2003. Elle est généralement associée à la place sur laquelle elle siégeait jusqu'en 2015.

Son départ définitif, à notre avis, mérite de bénéficier, pour conserver l'histoire de notre ville, de la remplacer par quelque chose qui permettrait de conserver une valeur patrimoniale que cette loco consacrait à l'histoire de notre ville. Par ailleurs, une légende urbaine assez présente dans notre ville affirme que son arrivée dans notre ville en 1974 (nous n'étions pas né.es) se substituait à l'arrivée de nombreux wagons dans le quartier de la Rabaterie prévus comme éléments de jeu. Projet abandonné en raison de son coût. Beau symbole, s'il en était pour montrer les liens existants entre nos quartiers.

Notre proposition, serait de lancer une consultation en direction des habitants. es sur le devenir de la place de la loco avec un symbole ferroviaire se substituant à celui que représentait la loco.

Nous pensons qu'une consultation bien organisée montrera l'intérêt des corpopétrussien-ne-s à ce lieu qui a une histoire qu'il serait vraiment dommage de voir disparaître. Et c'est pour nous de cette consultation que pourrait venir de très belles idées.

Nous profitons donc de cette tribune pour vous faire part de cette idée que nous allons soumettre au conseil municipal en vous invitant à nous faire part de vos suggestions par mail à vesemt@gmail.com pour illustrer notre proposition.

Notre ville a du talent. ■

Vivre Ensemble Solidaires en Métropole

#La France Insoumise

F. Kendri et N. Benzait.
vesemt@gmail.com

CÔTÉ CULTURE

NOUVEAUX NOMS POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET LA GALERIE D'EXPOSITION

Suite au conseil municipal du 16 mai 2023, l'école de musique et la galerie d'exposition changent d'appellation. Créée en 1984, l'école municipale de musique regroupe depuis 2021 les cours de danse hip-hop et d'arts plastiques et devient le Conservatoire de Saint-Pierre-des-Corps - Emmanuel Chabrier. Quant à la galerie d'exposition, celle-ci se nomme désormais Le Passage, galerie d'art contemporain. ■

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET MUSICALES

Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument ? Pratiquer une activité artistique ? Inscrivez-vous auprès de la direction des affaires culturelles :

• **Instruments** : saxophone, trombone, trompette, tuba, cor, flûte, clarinette, hautbois, percussions, tambour, piano, guitare.

• **Pratiques collectives musicales** : éveil et formation musicale, chorale enfants et adultes, atelier musique

de chambre, orchestres à vent, orchestre d'harmonie.

• **Ateliers arts plastiques** (enfants dès 6 ans et famille)

• **Danse hip-hop** (enfants de 10 à 15 ans)

Tarifs : il est calculé en fonction du cursus suivi et du quotient familial. De 9,40 € à 12,80 € / mois pour les enfants, de 12 € à 12,80€ / mois pour les adultes et de 19,80€ à 31€ / mois pour les résidents hors commune. ■

> PERMANENCES D'INSCRIPTION :

• **Au Forum des associations le samedi 9 septembre de 11h à 18h**

• **Du mardi 12 au mercredi 27 septembre de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'accueil de la direction des affaires culturelles**

ATTENTION ! L'inscription et le règlement des factures se font désormais à l'accueil de la direction des affaires culturelles. Bureaux situés au 35, rue Pierre-Curie (Porte Rouge). Du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Contact : 02 47 63 43 15 / public.culture@mairiespdc.fr

MUSIQUE ET HANDICAP

Au printemps, l'équipe pédagogique de l'école de musique a bénéficié de trois jours de formation (avec des exercices de mises en situation) pour accueillir des enfants en situation de handicap. Le personnel d'accueil du centre culturel et la bibliothèque a également été sensibilisé à cette thématique. « *La musique est avant tout un point de rencontre, de partage avec l'autre et aussi un espace pour chercher à apprendre, à connaître ce que nous sommes. En lien avec Mickaël Chapeau, adjoint en charge de la culture, il était tout naturel pour nous de former les agents de l'école de musique à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Les agents ont acquis des compétences et des connaissances pour des pratiques musicales inclusives afin de faire vivre la musique dans un plaisir partagé. Ils ont les clés pour comprendre, accompagner les enfants et les familles. Il ne faut pas que le handicap soit un frein à un éveil et une pratique musicale* » souligne Éloïse Drapeau, adjointe en charge des ressources humaines. ■



CONGÉS D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale sera fermée pour les congés estivaux le vendredi 14 et le samedi 15 juillet, ainsi que du mardi 1^{er} août au lundi 21 août inclus.

De plus, du 11 au 29 juillet et du 22 août au 2 septembre, la bibliothèque passera aux horaires d'été pour l'ensemble des sections (jeunesse, adulte, espace + et fonds de chemin de fer) :

- Lundi, jeudi et dimanche : fermé
- Mardi et vendredi : 10h-12h
- Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
- Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Les livres empruntés depuis le 13 juin sont à retourner au plus tard le mercredi 13 septembre. Durant la période estivale, vous pouvez emprunter jusqu'à 10 livres par carte, en plus des 5 revues. ■

> REPRISE DES HORAIRES HABITUELS DE LA BIBLIOTHÈQUE À PARTIR DU MARDI 5 SEPTEMBRE

BRADERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 13 mai, la bibliothèque organisait sa grande braderie habituelle. Ce sont 1 668 livres qui ont trouvé une nouvelle famille lors de l'opération ! De nouveaux ouvrages arriveront bientôt au sein des rayonnages. ■



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Biche de Mona Messine, Livres Agités 2022 - Livre adulte



L'auteure nous plonge dans le récit d'une journée de chasse. L'héroïne principale est une biche. Traquée, elle va ressentir la peur, la faim, sans pour autant négliger son rôle de rassurer les faons et les autres biches. Alan le garde-chasse essaie de les protéger. Au loin, les pas des chasseurs et des rabatteurs résonnent. À leur tête, Gérald le chasseur chevronné et avide espère

rapporter un cerf ! Le vent forçait autant que l'ambiance. Les animaux s'organisent, les hommes s'alignent, deux cerfs ont entamé une lutte sous l'orage. Et une biche refuse la loi des hommes.

Un roman qui commence comme un conte naturaliste et qui finit en roman noir. ■

Le jour des châteaux de sable de JonArno Lawson, illustrations de Qin Leng, Editions d'eux - Livre jeunesse



Par une belle journée, une famille arrive en car sur une plage. Les enfants découvrent les vestiges d'un château de sable et se mettent à le reconstruire mais un chapeau qui s'envole, les premiers pas balbutiant d'un enfant ou encore les vagues mettent à mal leur projet. Les enfants s'amuse, s'agacent mais ne baissent pas les bras le reconstruisant inlassablement jusqu'au moment du départ.

Un album sans texte qui évoque avec tendresse la coopération fraternelle et la persévérance. Les illustrations tout en douceur fourmillent de détails et invitent à flâner, rêver et imaginer. Un superbe album à feuilleter en attendant l'été et les vacances. ■

Bibliothèque municipale 3 rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 17

www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel 37 bis avenue de la République / 02 47 63 43 15

www.billetterie.mairiespdc.fr

Le Passage, galerie d'art contemporain passage Emmanuel-Chabrier / 02 47 63 43 15

Salle des fêtes avenue de la République

Conservatoire de Saint-Pierre-des-Corps - Emmanuel Chabrier rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 15

AGENDA

Juillet et août

Sorties familles et braderies – Secours populaire

Sorties familles (11€ adultes et 6€ enfants moins de 14 ans sans billetterie. 13€ adultes et 7€ enfants moins de 14 ans avec billetterie) : samedi 15 juillet – Saint-Michel-Chef-Chef (44), samedi 22 juillet - bord de mer Saint-Brevin (44), samedi 5 août - Noirmoutier parc Aquatique (85) et samedi 5 août - Les Sables d'Olonne (85). Braderies au 57 rue Gambetta : samedi 8 juillet de 8h30 à 13h et jeudi 24 au samedi 26 août 2023 de 8h30 à 13h. Pour tous renseignements : 06 81 41 57 25 et spf37.spdc@orange.fr

Samedi 8 juillet

Cérémonie citoyenneté

11h > Mairie

Remise de la carte d'électeur aux nouveaux majeurs.

Vendredi 14 juillet

Fête nationale

10h30 > Avenue de la République
Présentation du drapeau du centre des sapeurs-pompiers de la ville. Revue des troupes par Monsieur le Maire. Discours du maire. Marseillaise jouée par l'harmonie. Présentation des véhicules des sapeurs-pompiers à la population.

Mardi 25 juillet

Don du sang

De 15h à 19h > Salle de la Médaille

Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

Mercredi 26 juillet

Rugby cité - "Cité Beach Rugby"

De 10h à 16h30 > Île de la Métairie

Pour tous les jeunes Corpopétrussiens. Pour plus d'infos, contacter l'USSP rugby à rugby.ussp@gmail.com ou au 09 73 52 18 06 (le lundi de 17h à 19h) ou sur Facebook à [USSP rugby37](https://www.facebook.com/USSP.rugby37).

Vendredi 1^{er} septembre

Libération de Saint-Pierre-des-Corps

Samedi 2 septembre

Des Histoires et Toi et Moi

Dès 10h30 > Bibliothèque

À partir de 2 ans. Entrée libre. Histoires, jeux de doigts et comptines au programme de cette séance de lecture.

Samedi 9 septembre

Forum des associations

De 11h à 18h > Stade Camélinat

S'initier et jouer aux échecs

15h > Bibliothèque

Avec l'Échiquier Corpopétrussien. Que vous soyez amateur ou confirmé, venez jouer avec d'autres passionnés. Tout public. Entrée libre.

Mardis 12, 19 et 26 septembre

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Samedi 16 septembre

C dans la boîte

Dès 10h, toute la journée

> Bibliothèque

Venez jouer entre amis ou en famille, Tout public. Entrée libre.

Toutes les informations actualisées de la saison culturelle sont à retrouver sur www.saintpierredescorps.fr

Billetterie : www.billetterie.mairiespdc.fr

Ouverture de la billetterie en ligne le 1^{er} septembre 2023

Mercredi 20 septembre

Cinéma - Séance jeune public

14h30 > Centre culturel

Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation

Conseil municipal

18h > Salle du conseil municipal

Vendredi 29 septembre

Présentation de la saison culturelle 2023-2024

Dès 19h > Centre culturel

Présentation de la saison en images, suivi du spectacle ECCENTRIC, une comédie chorégraphique de Régis Truchy. Entrée gratuite.





FORUM ASSO

Stade Camélinat

SAMEDI
9 SEPTEMBRE
2023

de 11h
à 18h



SAINT-PIERRE-DES-CORPS

RATS : ÉVITONS LEUR PROPAGATION !

Pour lutter contre la propagation des rats, la vigilance de tous, habitants et commerçants, est nécessaire. Voici quelques conseils pratiques à appliquer au quotidien :

- entretenir régulièrement son jardin et les niches d'animaux (chiens, poules, etc.),
- jeter vos déchets dans des sacs et les mettre dans des conteneurs poubelles (plastique ou métal),
- colmater les trous et les fissures et boucher les terriers afin d'éviter l'installation des rongeurs,
- ne pas nourrir les oiseaux et animaux errants,
- ramasser systématiquement les restes d'un pique-nique en plein air.

Et si les rats ont déjà investi votre domicile, prenez des mesures adéquates le plus rapidement possible : achetez du poison à rats ou contactez des professionnels dédiés à la dératisation. Plus la démarche est mise en place tôt, plus la prolifération diminue. En effet, ces petits rongeurs se reproduisent quatre à six fois dans l'année, avec des portées allant de deux à seize ratons. ■



CONSEIL DE LA JARDINIÈRE : LE CHOU CHINOIS

Semez le chou chinois en pleine terre ou sous abri dans un sol frais, profond, humifère, sablonneux ou argileux et bien drainé mais pas de sol sec ni acide, nourri de compost bien décomposé, à exposition ensoleillée, entre juin et octobre selon la variété, en espaçant les graines de cinq centimètres. Arrosez en pluie fine et maintenez humide jusqu'à la levée. Dès que les plantules comptent quatre ou cinq feuilles, éclaircissez en ne gardant qu'un plant tous les trente centimètres, choisissez les plus vigoureux. Installez un filet anti-insectes pour éviter que vos choux se fassent attaquer. La plupart des choux épuisent les sols, pratiquez des rotations : ne replantez pas au même endroit durant trois à quatre ans.

Le sol doit être maintenu humide. Pour cela, paillez épais, et les apports d'eau doivent être suffisants pendant les périodes de sécheresse. Le manque d'eau peut provoquer une montée à graines prématurée. N'hésitez pas à apporter de l'ombre aux jeunes semis (cagette, ombrière...) si vos plantules se développent pendant une période de sécheresse et de fortes chaleurs. Pour la récolte, attendez que le chou soit suffisamment formé, et ramassez-le selon vos besoins. Si les gelées deviennent trop fortes, récoltez les choux avec leur motte et conservez-les en jauge. On le consomme rapidement pour une salade, si vous souhaitez le cuire, le chou chinois se conserve deux semaines au réfrigérateur. Une fois blanchi, vous pouvez le congeler.

Prochain Clarté : la fritillaire ■

CONTACT

Téléphone : 06 44 22 72 08 / 06 84 07 01 05

Mail : amicaledelamorinerie@outlook.com

Sites : www.amicaledelamorinerie.sitego.fr / www.amicaledelamorinerie.blog4ever.com

MAIRIE

02 47 63 43 43 / 34 avenue de la République
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

.....

VOS ÉLUS

02 47 63 43 43 / Sur rendez-vous.

.....

CONCILIATEUR, POINT D'ACCÈS AU DROIT, MÉDIATION EMPLOI, AIDE CAF, AIDE ASSOCIATIONS

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière / rue de l'Aubrière

- Le **conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 12 et 26 septembre** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
 - **Point d'accès aux droits** : informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point justice**. **Permanence mardi matin et jeudi après-midi.**
 - **Permanence médiation emploi et sociale** : pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, le **jeudi matin sur rendez-vous** au 02 47 37 95 44 et au 07 69 08 62 20.
 - **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous **les mercredis de 14h à 17h, sur rendez-vous**. Renseignements : 07 83 97 23 58.
-

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

Centre technique / 1 rue Robespierre

Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un architecte-coloriste sur rendez-vous (matin) le **vendredi 7 juillet**.

.....

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60 / 12 rue Rosenberg

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h30.
- **Permanence de soins infirmiers au CMS** (sur rendez-vous) : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Permanence de soins infirmiers pour les soins à domicile** (sur rdv) : du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h.

CARNET

Naissances : Leeroy SCHARTIER NAGY, Mohamed SOUMAH, Sasha JACOB et Caila MANSOUR.

Mariages : Tunahan KÖPRÜCÜ et Aleyna KÖSEOGLU, Julien BERNARD et Estelle CILLEROS-CUENÇA, Mouâd EL AMRANI et Gihane REBBOUHA, Youssef HIDASSE et Sofiana DJIBAOUI.

Décès : Joël JACQUES, Henri MICHELET, Djilali KADRI, Gaston HOUDAYER, Odette FANZERA née GUIMIER, Roland DESTOUCHES, Claude BRAZILLE, Jacqueline BOURGEOIS née MARTIN.

.....

DON DU SANG

Mardi 25 juillet de 15h à 19h. Salle de la Médaille. Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

.....

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN JUILLET ET AOÛT

- **Mardi 4 juillet** : bureau municipal
- **Jeudi 6 juillet** : comité pilotage Plum
- **Samedi 8 juillet** : cérémonie citoyenneté
- **Mardi 11 juillet** : bureau municipal
- **Vendredi 14 juillet** : cérémonie - fête nationale
- **Mardis 18 et 25 juillet** : bureau municipal

- **Mardis 1^{er}, 8, 22 et 29 août** : bureau municipal

MORT

de RIRE



Le **PROTOXYDE D'AZOTE** [gaz hilarant]
est dangereux pour toi comme pour les autres

La ville **interdit et sanctionne** la vente et la consommation
de gaz hilarant aux mineurs, voir l'arrêté du maire n°2023/33

St **PIERRE**
des **CORPS**